

donner la somme de 15 livres. Il pousse même l'impudence jusqu'à dire à l'agent national qui est présent, qu'il devrait lui prêter sa voiture et son cheval pour conduire ces matériaux jusque chez lui (8).

G\*\*\* devait mal finir. Son ardeur au pillage lui porta malheur. Dans la nuit du 25 au 26 septembre 1793, en transportant de grosses pierres qu'il avait volées, il tomba et se cassa un bras. Un voisin réveillé par le bruit et les plaintes du blessé, accourut et l'entendit s'écrier : « J'avais toujours pensé que ces maudits biens de la nation me coûteraient la vie. » Le procès-verbal raconte que pour son dernier exploit il avait volé 23 cadettes et 36 pierres.

Un singulier personnage parmi les démolisseurs de bâtiments de l'abbaye, c'est le citoyen Jean-Marie R\*\*\*, notaire à Savigny (9). Le citoyen notaire faisait construire un pavillon sur un terrain acheté à la nation, et qui était une dépendance de l'ancien office du charrier de l'abbaye. Il trouvait commode d'employer pour sa construction des matériaux qui ne lui coûtaient rien. Le 23 septembre 1793, il est dénoncé à la municipalité pour avoir fait transporter chez lui sur sa voiture et sous la garde de Joseph G\*\*\*, qui ne travaillait pas que pour lui-même, une cheminée enlevée de la maison du ci-devant office du doyen de Lanay.

Le 12 mars 1793, il y a dans les bâtiments de l'abbaye toute une armée de travailleurs qui se livrent en plein jour à leurs exploits habituels. Le procureur de la commune les ayant interrogés, deux d'entre eux, Jean F\*\*\* et B\*\*\*,

---

(8) Délib. du 26 septembre 1793.

(9) Délib. du 23 septembre 1793.